



Domage et intérêt à la spa !!! urgent svp !!!

Par **Marypie**, le **16/06/2009** à **11:10**

Bonjour, j'ai vraiment besoin d'aide, je n'y connais rien en droit ni dans les procédures juridiques. mon ami a reçu une mise en demeure à payer sous 15j de la spa pour une procédure qui remonte à 1 mois, mais nous n'avons rien reçu du tribunal !! ils nous demandent des dommages et intérêts pour une histoire de mauvais traitements sur mon chien qui remontent à 5 ans, donc impossible pour nous de prouver quoi que soit. ce qui me met hors de moi c'est qu'ils demandent quand même des dommages et intérêts pour leurs poches alors qu'ils ne sont pas du tout concernés par cette histoire. nous leur avons écrit une lettre au tribunal avant l'audience et je pense qu'ils en n'ont pas tenu compte ! entre nous mon chien pèse 50kg, nous avons été obligés de l'éduquer sinon il serait méchant aujourd'hui ce qui n'est pas le cas ! j'ai besoin de savoir quelle sont mes recours et vu que le délai de 15j est très court, que puis-je faire car nous ne pouvons payer les 500€ qui nous sont demandés. merci d'avance pour votre aide car nous ne savons pas vers qui nous tourner.

Par **jeetendra**, le **16/06/2009** à **11:36**

bonjour, prenez contact avec le CDAD de la Loire ou maison de justice et du droit, ils vous renseigneront au vu de la mise en demeure de l'Association (SPA), courage à vous, cordialement
Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Loire
Palais de Justice, 7 rue Ferdinand
42 022 Cedex 01 SAINT ETIENNE
tel: 04 77 33 61 46
fax: 04 77 33 88 03
<http://www.cdad-loire.justice.fr>
Tribunal de Grande Instance, accueil renseignements :
Place du Palais - 42000 SAINT ETIENNE - Téléphone : 04.77.43.33.01 - Fax : 04.77.43.34.01
Tribunal d'Instance : Place du Palais - 42000 SAINT ETIENNE Téléphone : 04.77.43.33.00

Par **Marypie**, le **16/06/2009** à **12:29**

merci pour ces renseignements et vos encouragements.